



COMMUNIQUÉ

Les ATSEM de Choisy-le-Roi : Une lutte pour des conditions de travail décentes et un dialogue social en crise

Depuis trois ans, les ATSEM (Agents Territoriaux Spécialisés des Écoles Maternelles) de la ville de Choisy-le-Roi se battent pour des conditions de travail décentes. Interpellée à plusieurs reprises par le syndicat CGT, la municipalité n'a apporté aucune réponse concrète à leurs demandes. L'histoire de cette lutte est marquée par des promesses non tenues et un mépris croissant, qui a poussé les ATSEM à reprendre la grève en septembre 2024. Une analyse s'impose pour comprendre les enjeux de cette situation et les raisons de cette colère persistante.

Un premier mouvement de grève sans issue

Il y a trois ans, un premier mouvement de grève des ATSEM avait eu lieu, soutenu par la CGT, afin de dénoncer la dégradation de leurs conditions de travail. Ce métier, essentiel au bon fonctionnement des écoles maternelles, est souvent sous-estimé et mal rémunéré, avec des charges de travail lourdes. À l'époque, malgré la mobilisation, les négociations avec la municipalité n'avaient abouti à aucun changement concret. Les ATSEM se retrouvaient donc à devoir continuer à exercer dans des conditions difficiles, sans réponse à leurs revendications.

Dégradation accrue des conditions de travail avec la loi de transformation de la fonction publique

La situation s'est encore aggravée avec l'application de la loi de transformation de la fonction publique, qui a considérablement modifié les statuts et les droits des agents publics. Pour les ATSEM, cette loi a entraîné une précarisation accrue et une détérioration de leurs conditions de travail. Face à ce constat, la CGT n'a cessé d'interpeller la municipalité, sollicitant des réunions et tentant de rouvrir un dialogue social. En vain.

Une réunion de juin 2024 : l'espoir d'un dénouement ?

En juin 2024, après des mois d'interpellations, les ATSEM, excédées par la situation, décident de reprendre la grève sous forme de débrayages. Cette nouvelle mobilisation incite finalement le maire à organiser une réunion. À cette occasion, des engagements concrets sont pris par la municipalité, et les ATSEM, espérant un changement, décident de suspendre la grève. Un climat de confiance semble s'installer, avec la promesse de rédiger un protocole en étroite collaboration avec le syndicat, la CGT.

Des promesses non tenues : une trahison ressentie

Cependant, l'espoir fut de courte durée. Malgré les relances répétées du syndicat CGT pour organiser une nouvelle réunion et approfondir les revendications des ATSEM, la municipalité

décide de rédiger unilatéralement un protocole. Ce document, envoyé aux ATSEM sans consultation, comporte des éléments qui ne correspondent pas aux demandes formulées. Pendant deux mois et demi, la CGT et les ATSEM n'obtiennent aucune réponse satisfaisante de la part de la municipalité.

Se sentant méprisées et ignorées, les ATSEM décident de reprendre la grève à partir du **lundi 9 septembre 2024**. Leur demande est simple : des réponses concrètes et la mise en œuvre des engagements pris en juin. Pourtant, la situation prend un tournant encore plus tendu.

Le refus de dialogue : un mépris institutionnalisé

Le 9 septembre, alors que les ATSEM se présentent pour une réunion prévue avec le maire, ce dernier arrive avec 20 minutes de retard. Non seulement il ne s'excuse pas, mais il annonce qu'il refuse de discuter avec elles tant qu'elles sont en grève. Cette attitude, perçue comme méprisante, est un coup dur pour les ATSEM qui espéraient un dialogue. En déclarant : « **Je ne négocie pas avec un pistolet sur la tempe** », le maire montre une fermeture totale au dialogue social, imposant un rapport de force où les ATSEM se retrouvent isolées.

Une analyse de la situation : le poids du mépris et du manque de reconnaissance

Cette situation illustre un problème récurrent dans de nombreuses collectivités : la difficulté à reconnaître le travail des agents territoriaux et à maintenir un dialogue social respectueux. Les ATSEM de Choisy-le-Roi ne réclament que des conditions de travail décentes, une écoute de leurs revendications et une reconnaissance de leur rôle crucial dans les écoles maternelles.

Le refus de dialogue de la municipalité, couplé à l'élaboration unilatérale d'un protocole sans consultation, montre une crise de confiance entre les agents et la direction municipale. En agissant ainsi, la municipalité ne fait que renforcer la colère et le sentiment de mépris des ATSEM.

Quelle issue pour cette lutte ?

La reprise de la grève en septembre montre que les ATSEM de Choisy-le-Roi ne sont pas prêtes à abandonner. Soutenues par la CGT, elles exigent que les engagements pris soient respectés et que la municipalité ouvre enfin un véritable dialogue.

La gestion de cette crise par le maire et la municipalité pose une question plus large : celle de la place du dialogue social dans la collectivité. Si les ATSEM ne sont pas entendues, cela pourrait donner lieu à une mobilisation plus large des agents territoriaux, au-delà de Choisy-le-Roi, pour exiger des conditions de travail respectueuses et dignes.

Pour sortir de cette impasse, il est urgent que la municipalité engage un dialogue constructif avec les ATSEM et les syndicats, en reconnaissant la légitimité de leurs revendications. Sans cela, la situation risque de s'enliser et de renforcer la fracture sociale au sein de la collectivité.

Nous appelons tous les citoyens, parents, collègues et soutiens des agents territoriaux à se joindre au rassemblement devant la mairie de Choisy le Roi ce jeudi 12 septembre à partir de 16h00.